



L'an deux mille vingt-cinq et le six mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit février deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth
Mme ARAGONES Claire
M. BATOUX Philippe
M. BOREL Félix
M. CARLIER Roland
Mme CATALANO-LLODES Gaétane
M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme CRESP Delphine
M. DECHER Martine
M. DERRIVE Eric
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

M. GERAULT Jean-Pierre
Mme GIRARD Nicole
Mme GREGOIRE Sylvie
M. JUSTINESY Gérard
Mme LION-PESQUIES Christine
M. MASSIP Frédéric
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. MOUNIER Christian
Mme NALLET Christine
M. NOUVEAU Michel
Mme PAIGNON Laurence
M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme PIERI Julia
M. RIVET Jean-Philippe
M. SEBBAH Didier
M. SILVESTRE Claude
M. SINTES Patrick
Mme STELLA Aurore
M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme ANGELETTI Frédérique
M. ATTARD Alain
Mme AUDIBERT Danièle
Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne
Mme BUCHACA Sophie
Mme CLEMENT Marie-Hélène
Mme DAUPHIN Mathilde
M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
M. LIBERATO Fabrice
Mme MILESI Véronique
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ROUX Isabelle

ayant donné pouvoir à M. PETTAVINO Jean-Pierre
ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
ayant donné pouvoir à Mme CATALANO-LLODES Gaétane
ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia

Absents excusés :

Mme BLANCHET Fabienne
Mme JEAN Amélie
M. KITAEFF Richard
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. PEYRARD Jean-Pierre

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
Mme PONTET Annie
M. ROUSSET André
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2025-018	DEVELOPPEMENT DURABLE – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l’Investissement Local 2025 (DSIL) auprès de l’Etat pour le projet d’aménagement d’un mode de déplacement doux – Avenue de Vidauque à Cavaillon
-------------	---

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code de l’environnement ;
- Vu la délibération du conseil syndical du SCOT du bassin de vie Cavaillon-Coustellet-L’Isle sur la Sorgue en date du 9 juin 2022 portant approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n° 2022-144 en date du 27 octobre 2022 portant approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du bassin de vie de Cavaillon-Coustellet-L’Isle sur la Sorgue ;
- Vu le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé avec l’Etat pour la période 2021-2026 ;
- Vu la circulaire du Préfet de Vaucluse du 12 décembre 2024 relative à l’appel à projets commun DETR/DSIL/DSID sur l’exercice 2025 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 6 février 2025.

Dans le cadre de sa stratégie d’aménagement du territoire, LMV a pour projet l’aménagement d’un mode de déplacement doux sur l’Avenue de Vidauque sur la commune de Cavaillon. Le projet se situe sur le quartier des Banquets, zone d’activités du Puits des Gavottes.

Le projet porte sur la création d’un mode de déplacement doux qui sera connecté avec les infrastructures existantes entre l’Avenue des Bas Banquets et l’Avenue de Cheval-Blanc. L’opération prévoit également l’enfouissement de l’ensemble des réseaux de distribution aériens, électriques et télécommunications. Une rénovation complète du réseau d’éclairage public est également prévue avec le déploiement de la technologie LED pour une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

Le montant estimatif de l’opération s’élève à 399 924,50 € HT ainsi répartis :

- Etudes et maîtrise d’œuvre : 18 345,00 € HT
- Travaux : 381 579,50 € HT

Ce projet s’inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable fixés dans le CRTE signé avec l’Etat pour la période 2021-2026 et dans le PCAET approuvé en 2022.

A ce titre, ce projet est éligible à la subvention de l’Etat (DSIL 2025) selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT	Montant HT	%
Etat (DSIL 2025)	319 939,60 €	80 %
AUTOFINANCEMENT LMV	79 984,90 €	20 %
TOTAL	399 924,50 €	100 %

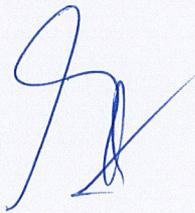
Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **SOLLICITE** la subvention de l’Etat (DSIL 2025) à hauteur de 319 939,60 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer ledit dossier de demande de subvention et à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 7 mars 2025

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Le Président,

Gérard DAUDET

